

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 mai 2016



## 1 – SMACL – avenant

Le Conseil Municipal approuve l'avenant n° 1 au contrat ALEASSUR véhicules à moteur.

## 2 – SIVOS Collège – dissolution du syndicat

Dans le cadre des directives gouvernementales de réorganisation des communautés de communes et des communautés d'agglomération, et dans l'objectif de réduire le nombre des syndicats intercommunaux, il est proposé au Conseil Municipal d'émettre un avis sur la dissolution du syndicat intercommunal à vocation scolaire du collège de Salbris.

Monsieur le Maire précise que les missions et les compétences de ce SIVOS n'ont pas été prises en compte. La prise en charge par le Conseil Départemental risque de voir des inégalités se créer là où il y avait une homogénéité entre les communes.

Le Conseil Municipal émet un avis défavorable à l'arrêté portant projet de dissolution du syndicat intercommunal à vocation scolaire du collège de Salbris.

## 3- Décision modificative

Le Conseil Municipal approuve la décision modificative présentée.

| INTITULE  | DEPENSES     | RECETTES     |
|---|--------------|--------------|
| <b>001 – solde d'exécution<br/>section investissement</b> | <b>1 000</b> |              |
| <b>10223 - TLE</b>  |              | <b>1 000</b> |
| <b>TOTAL</b>  | <b>1 000</b> | <b>1 000</b> |

## 4 – Convention avec la Préfecture – dématérialisation des actes

Le Conseil Municipal est favorable à la continuité de la mise en place de la dématérialisation au sein des services administratifs et comptables de la commune. Il présente au Conseil Municipal la convention à établir en la commune et la Préfecture pour la dématérialisation des actes : arrêtés et les délibérations.

## 5 – Point finances – ligne de trésorerie

Afin de faire face aux travaux engagés sur une courte période : 1er semestre 2016 et dans l'attente du versement des subventions qui interviendra seulement lorsque tous les travaux seront payés, nous devons faire face à notre besoin de trésorerie.

Quatre organismes bancaires ont été démarchés :

- La Poste
- La Caisse des Dépôts et consignations

- La Caisse d'Épargne
- le Crédit agricole

Nous avons reçu deux propositions: La Caisse d'Épargne et La Poste.

Après avoir pris connaissance des propositions pratiquement similaires des deux banques, le Conseil Municipal décide de retenir la proposition de la Caisse d'Épargne pour cette ligne de Trésorerie de 150 000 €.

## 6 – Travaux

### ⇒ *Rue de la Lande*

Les travaux sont terminés, nous avons un litige sur les mats des candélabres de l'Éclairage Public ; ils sont tâchés. L'entreprise doit les désoxyder ou les changer.

### ⇒ *Clocher des l'église*

Une consultation a été lancée le 18 mai dernier, 14 entreprises ont été démarchées, une visite sur site obligatoire peut avoir lieu jusqu'au 30 juin 2016, la date limite de remise des offres étant le 13 juillet 2016. Actuellement 4 visites sont programmées.

### ⇒ *Cloches de l'église*

Elles ne sonnent plus suite à un dysfonctionnement sans doute électrique. Il sera demandé aux services techniques de nettoyer le parvis de l'église.

### ⇒ *Proposition du SIDELC*

Le Conseil Municipal prend connaissance du courrier du SIDELC l'informant que la commune de Selles-Saint-Denis a été retenue pour l'implantation d'une borne de charge pour les véhicules électriques. Le SIDELC prend en charge toute la partie investissement, la partie fonctionnement dont le coût est estimé à 1 600 € serait réparti entre le SIDELC et la commune pour un montant annuel de 640 € et ce jusqu'en 2020 minimum. D'autre part la commune devra mettre à disposition l'emplacement de la taille de 2 places de parking.

Mme MOREAU, Mme HOURLIER et M. Des COURTILS s'interrogent sur l'intérêt actuel pour la commune. Ils pensent que cette demande est prématurée. Peut être à voir dans les années à venir.

Monsieur MAURICE rappelle au Conseil Municipal que dans le cadre des logements locatifs, la commune met à la disposition de Terre de Loire Habitant les terrains, mais ne participe pas financièrement au projet que ce soit en investissement comme en fonctionnement. Il souhaite la même politique vis-à-vis du SIDELC.

## 7 – Cabinet médical

Mme le Dr BULIMAC est bien arrivée sur la commune. Elle doit terminer toutes les démarches administratives nécessaires.

## 8 – Zone artisanale

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la suite donnée à ce projet. Les démarches se poursuivent avec l'assistance de Mme Corinne BAUNIER chargée de mission développement économique à la communauté de communes.

## 9- Chemin de la fontaine Harlot

Monsieur Maurice porte à la connaissance du Conseil Municipal l'état d'avancement du projet. Il s'engage d'ici l'été à proposer une convention aux différents interlocuteurs : riverains et commune de La Ferté-Imbault.

## 10 – Questions diverses

### ⇒ *Participation citoyenne*

Aucune trace de l'avenant à la convention « participation citoyenne », ni en gendarmerie ni en mairie. Monsieur MAURICE a fait part de ce souci à Monsieur le Sous-Préfet qui doit prendre contact avec le Cdt GOMEZ pour faire le point.

### ⇒ *Dates des prochains conseils municipaux*

- 27 juin 2016 à 18h30
- 25 juillet 2016 à 18h30
- 29 août 2016 à 18h30
- 19 septembre 2016 à 18h30
- 17 octobre 2016 à 18h30
- 14 novembre 2016 à 18h30
- 12 décembre 2016 à 18h30